

Déclaration Des élus CFDT à la Direction Du Crédit Agricole....

En date du 24 février dernier, nos représentants nationaux CFDT ont quitté la table de négociations, devant le refus de la délégation patronale de répondre favorablement à nos revendications, à savoir :

- Augmentation collective immédiate de 1,70% sur les différents pavés de la rémunération : RCE/RCI/RCC avec un plancher de 600€ pour aider les plus bas salaires. Une augmentation qui, avec les mesures locales moyennes de 0,73%, permettrait d'être au plus près du taux d'inflation du mois de janvier.
- Une clause de revoyure à la rentrée si cet indicateur devait augmenter au-delà de 2,50%.

Pour rappel La CFDT, organisation syndicale responsable a demandé une mesure concrète, chiffrée et réaliste. De par sa volonté de négocier, la CFDT a su éviter à l'ensemble des salariés de la branche lors des dernières NAO, une mesure unilatérale de 0,6%.

Par cette déclaration, nous vous faisons part de notre soutien à cette démarche car il est important d'agir dès maintenant. C'est pour cela que nous demandons à notre direction ainsi qu'à toutes celles de la Branche, de donner un nouveau mandat à la délégation patronale, de faire mouvement pour débloquer rapidement la situation.

Avec une inflation sans cesse en progression, la pression continue sur le prix des énergies, des matières premières et, avec la parution des résultats historiques du Groupe CA, il est primordial de maintenir du pouvoir d'achat aux salariés.

La reconnaissance de l'engagement des salariés nous est très chère, ils ont des attentes légitimes, qui demandent une réponse favorable immédiate !

Merci pour votre attention.